

Camarades,

Je vous fais parvenir par la présente lettre l'esprit derrière ma candidature au Comité légal de l'ASSÉ. J'espère d'abord que vous excuserez son caractère assez expéditif ainsi que mon absence au Congrès. Croyez-moi, j'aurais de loin préféré être à vos côtés... C'est que dans moins de deux semaines auront lieu les examens finaux de l'École du Barreau. Afin d'être bien certain de préserver la vocation monopolistique de cette institution, on s'est bien sûr assuré que ces évaluations soient les plus ardues possibles... Je suis donc seul, entouré d'austères lois.

Alors, j'aimerais vous soumettre ma candidature au Comité légal pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, je pense que la seule association nationale qui puisse se targuer de défendre les intérêts des étudiantes et des étudiants au Québec est l'ASSÉ. Les autres ne me semblent qu'être de la bouillie pour les chats corporatistes. J'adhère bien sûr entièrement et avec énormément de convictions à tous les principes fondamentaux que défend l'ASSÉ. Celui qui me rejoint le plus : combativité. Je pense qu'il gouverne nos structures, qu'il motive nos actions. Je pense que c'est le seul moyen envisageable pour un mouvement social d'obtenir des gains, de transformer radicalement la société.

Malheureusement, il n'y a pas grand chose de combatif dans le système juridique. Au contraire, on peut plutôt y voir une institution oppressive qui a pour seul objectif d'imposer le statu quo et ainsi reproduire les grandes hiérarchies de ce monde. Nous l'avons vu dans le passé, le juridique est souvent le premier instrument des classes dominantes afin de lutter contre un mouvement social dédié à l'émancipation des classes populaires sur les élites. C'est donc du fait de ce potentiel de violence et de répression que je pense qu'il nous faille organiser une contre-attaque digne de ce nom. Le Comité légal, entre autre, peut jouer ce rôle. Et c'est en m'y associant que je pense pouvoir contribuer à cette lutte contre l'oppression et pour la gratuité scolaire, qui est loin d'être terminée.

En espérant vous rencontrer sous peu.

Richard-Alexandre Laniel

PS: Je n'ai pas envie que vous m'élisiez sur cette seule base, mais si ça peut vous aider à prendre une décision, j'ai été membre élu du Comité légal en 2011-2012. J'espère que mon expérience pourra y être utile.